L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 29 numéro 14, 11 avril 2014

Dans nos pages

Consultation publique

Le nécessaire dialogue de la francophonie

Page 3

Sexualité

Ado, amoureux et sain

Page 5

Pédagogie à l'école de langue française

Former sur l'identité

Page 7

Il y a eu une grand nombre d'activités lors du Carnaval déné de Dettah du 4 au 6 avril. Soirée de talent, concours de pêche sur la glace, concours de fabrication de thé et, comme ci-haut, course de raquette. (Alain Bessette)

Économie sociale

Par et pour la communauté

Le développement de l'économie sociale consoliderait les assises des Franco-Ténois

Denis Lord

Selon un rapport publié début avril par le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO), la mise en place d'entreprises d'économie sociale pourrait contribuer à faire des TNO un endroit plus attrayant pour les francophones et faire en sorte qu'ils y demeurent plus longtemps.

Une entreprise d'économie sociale est définie comme étant un organisme dont le but est de servir ses membres ou la communauté plutôt qu'uniquement engendrer le profit. La participation citoyenne, le caractère démocratique, y sont inhérents. On les retrouve généralement dans le domaine de la santé, des arts, du logement, de l'alimentation, etc.

Écrit par l'agente de développement économique du CDÉTNO, Marie-Ève Duperré, le rapport s'intitule *Pertinence de l'économie sociale aux Territoires du Nord-Ouest : pistes de réflexion*. Le CDÉTNO est membre du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE), un organisme voué à la prospérité économique des ftrancophones et Acadiens à travers le Canada. « Or, observe Marie-Ève Duperré, au RDÉE on est de plus en plus conscients que l'économie sociale peut jouer un rôle d'émancipation. Les chercheurs universitaires ont fait beaucoup de recherche sur l'économie sociale, en Ontario particulièrement, où elle a aidé les Franco-Ontariens, qui étaient marginalisés économiquement, à créer leurs propres services, à prendre leur place dans la province. »

Aux TNO

Peu de chercheurs, selon Marie-Ève, se sont intéressés à l'économie sociale aux Territoires du Nord-Ouest. Mais selon des chiffres de la Social Economy Research Network of Northern Canada datant de 2006, on retrouvait à l'époque aux TNO 446 organisations d'économie sociale. « Bien que ce chiffre semble élevé, écrit Marie-Ève Duperré, les auteurs soulignent qu'il est bien en deçà de la réalité : plusieurs petites organisations travaillent de façon plus ou moins formelle — surtout dans les communautés éloignées — et une partie de l'économie solidaire est très difficile à mesurer parce que répertoriée nulle part. » À elles seules, aux TNO et au Nunavut, les coopératives emploieraient 800 personnes. Comme exemples d'entreprises territoriales d'économie sociale, Marie-Ève Duperré cite le Marché fermier et Glassworks, une coopérative.

Mais ce dynamisme reste encore à déployer dans la communauté franco-ténoise. « Ça nous permettrait de mettre sur pied des services que nous n'avons pas présentement, de dire l'agente de développement économique du CDÉTNO. Ça pourrait être un théâtre, une coopérative de logements, ou encore une librairie. Des communautés franco-ontariennes ont mis sur pied des librairies. Elles ne font pas de profits faramineux, mais tout de même suffisamment pour pouvoir survivre, et ça permet aux gens de lire en français, aux enfants d'avoir du matériel pédagogique. À Goose Bay, des citoyens se sont unis pour mettre sur pied un gymnase coopératif. Les communautés mènent alors des projets que n'offrent ni l'État ni le privé et deviennent plus vivantes et en santé parce qu'elles ont des institutions répondant à leurs besoins. Ça rend la communauté plus intéressante à habiter. » Et selon Marie-Ève Duperré, les entreprises d'économie sociale peuvent sans aucun doute contribuer à la rétention sociale d'un lieu en le rendant plus confortable et en y offrant un éventail plus complet de services.

Mise en œuvre

L'économie sociale des TNO est fragilisée, écrit Marie-Ève Duperré dans son rapport, par le fait que les entreprises des autres secteurs de l'économie offrent des salaires très élevés et que le taux de chômage est très bas : il est difficile pour les organisations sans but lucratif ou pour les petites entreprises sociales de retenir du personnel compétent à long terme. Mais les avantages sont indéniables. « Ça développe un important sentiment d'appartenance, qui est souvent une des raisons principales qui font que les gens, jeunes et vieux, décident de rester dans

Économie
Suite en page 2

Économie

Suite de la une

une région donnée. »

La maîtrise de Marie-Ève Duperré à l'Université du Québec en Outaouais portait sur l'économie sociale au Chili. Marie-Ève Duperré a ensuite travaillé à l'Agence canadienne de développement international. Son étude a été diffusée dans le réseau du CDÉTNO, qui devrait explorer dans les mois qui suivent le potentiel de la dizaine de pistes qu'elle suggère. On parle ici du soutien de projets d'économie sociale émergents, de l'organisation de séminaires, d'une politique d'achats favorisant l'acquisition de biens et de services à des entreprises d'économie sociale, de la création de liens plus étroits avec les réseaux d'économie sociale francophones canadiens, etc.

Patrimoine canadien

Place à la nouvelle logique d'investissement

Devant un comité du Sénat, la ministre Shelly Glover a évoqué le 3 mars des changements à l'appui de Patrimoine canadien (PC) aux organismes des communautés de langues officielles. Le ministère a dévoilé ses nouvelles priorités et orientations.

Jean-Pierre Dubé, APF

Patrimoine canadien a lancé cet examen en 2013 « par souci d'efficience », a déclaré Shelly Glover, afin d'assurer que les mesures en place « répondent vraiment aux besoins des communautés ». Cette démarche rejoint les intentions du fédéral de « gérer efficacement les fonds publics » et vise à « maximiser les résultats » à partir des programmes et investissements actuels.

Le ministère s'est engagé dans le cadre de la nouvelle *Feuille de route pour les langues officielles* à mener cet examen en consultation avec les organismes communautaires. Ceux-ci seront informés des changements dès juin prochain, selon le ministère. Après l'examen annuel des demandes de financement à l'automne, PC « accompagnera graduellement les organismes affectés » à compter d'avril 2015.

Selon le porte-parole Pierre Manoni, du Service des relations avec les médias, l'objectif consiste à « mettre l'accent sur des services directs et ayant des résultats concrets, miser sur les secteurs-clés pour la vitalité des communautés, renforcer les réseaux communautaires pour les rendre plus efficaces et éliminer le chevauchement de certaines initiatives fédérales. »

Pierre Manoni explique qu'une première rencontre de consultation a eu lieu en novembre 2013 avec les communautés francophones et anglophones afin de présenter « des orientations possibles d'une nouvelle logique d'investissement. Les organismes consultés (avaient) jusqu'à la fin mars pour présenter leurs commentaires et recommandations. »

Le directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), Éric Forgues, se souvient de l'engagement du fédéral dans la *Feuille de route*. Mais il n'est pas au courant de la nouvelle approche. Le chercheur s'interroge sur les constats présentés par le fédéral.

« Par quels moyens a-t-on conclu, lance-t-il, que certaines initiatives contribuent peu à la vitalité linguistique? C'est toujours très difficile de faire le lien entre les programmes et l'implantation dans les communautés. Quelles recherches ont été faites? »

Éric Forgues se demande aussi comment ont été établies les nouvelles orientations. « On veut que d'autres acteurs apportent un appui aux organismes, mais lesquels? On propose de nouvelles priorités, mais comment les choix sont-ils faits? Quand on fait de grands changements, comme au modèle de financement, ça devrait faire l'objet d'une grande consultation et d'une grande transparence. »

Selon Pierre Manoni, le public a été consulté sur les enjeux avant de lancer la nouvelle *Feuille de route*. « Les vastes consultations tenues en 2012 sont parmi les plus importantes jamais organisées sur les langues officielles au Canada. Le public a pu s'exprimer en ligne 24 heures par jour et sept jours par semaine pendant plusieurs mois. »

Mais le public n'a pas été consulté sur les solutions. « L'objectif n'est pas de consulter le public, mais bien de mener un examen avec les organismes communautaires responsables, assure le porte-parole. Patrimoine canadien attend leurs commentaires et recommandations sur les orientations proposées d'ici la fin mars 2014. »

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a décliné une demande d'entrevue, précisant qu'elle et ses membres se sont mis d'accord de ne pas commenter la proposition avant une prochaine réunion avec le ministère en avril. Douze associations porte-parole et neuf groupes nationaux sont membres de l'organisme.

La seule information disponible au public s'est trouvée pendant quelques jours sur le portail Web de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario. Le document présentait le projet dans le cadre d'une consultation avec les membres qui devait se terminer le 17 mars.

Éric Forgues a participé à la fin février à un forum stratégique avec les principaux organismes de la francophonie, dont la FCFA. Aucune information sur le nouveau cadre fédéral n'a transpiré, selon lui. « C'est problématique parce qu'on a établi comme communauté un modèle de partenariat avec le gouvernement. Ça ne se limitait pas à certains organismes. »

« Il y a eu des moments dans le passé, rappelle le chercheur, quand le gouvernement décidait de faire un virage sans consulter les organismes, même si on parlait de partenariat. Cette fois, il y a une participation des organismes porte-parole. Mais jusqu'à quel point cautionnent-ils le processus en participant?

« Je questionne cette approche de garder l'information et de ne pas parler de ces choses-là tant que ce n'est pas en fait décidé, souligne-t-il. On est dans un calendrier avec le ministère qui ne donne pas beaucoup d'espace pour en discuter. »

PC communiquera avec la clientèle en juin 2014, assure Pierre Manoni, « pour orienter la présentation des demandes de financement et guider les décisions de financement au cours des prochaines années. La mise en œuvre de la nouvelle logique d'investissement se fera très graduellement, au cas par cas, en tenant compte du contexte propre à chaque région. »

Orientations proposées :

- continuer à financer les organismes généralistes;
- prioriser trois secteurs clés : jeunesse, arts, culture et patrimoine et médias et communications;
- appuyer les initiatives de démarches dans d'autres secteurs selon la réalité locale des communautés;
- financer les initiatives répondant aux critères d'évaluation (desservir directement la population, bien décrire la réalité des communautés et mobiliser le secteur communautaire);
- financer les organismes qui auraient bien identifié les enjeux de langues officielles;
- intervenir en complémentarité avec les autres acteurs gouvernementaux.

(Source : monassemblee.ca/cercle-de-collaboration)

Échos de la taïga
CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Économie

Les trappeurs des Territoires du Nord-Ouest ont récolté environ 700 000 $ de la vente de fourrure en 2014 jusqu'à présent. Les ventes de fourrures de martre, de carcajou, de loups et autres animaux à fourrure ont produit d'excellents rendements à la vente aux enchères qui s'est tenue à Helsinki les 13 et 14 mars derniers. La vente de fourrure de loups des Territoires du Nord-Ouest s'y chiffrait en moyenne à 327,45 $, une augmentation de 59 % par rapport à 2013. Les trappeurs ténois ont bénéficié du soutien du programme Genuine Mackenzie Valley Furs, qui leur donne accès aux marchés internationaux et à une formation sur la préparation de fourrure. La prochaine vente aux enchères aura lieu à Helsinki les 1 et 2 juin.

Défense nationale

Le commandement de la défense aérospatiale d'Amérique du Nord et sa composante géographique canadienne tiennent un exercice majeur dans différentes locations du Nord durant les deux premières semaines d'avril. L'Aviation royale canadienne se déploiera à Inuvik, à Yellowknife, à Iqaluit et à Goose Bay. Les résidents de ces collectivités pourront remarquer une activité aérienne accrue. Les exercices se font en conjonction avec la marine canadienne, la défense aérienne du Canada et la section Alaska de NORAD.

Éducation

Selon une nouvelle étude de l'Association des enseignants des Territoires du Nord-Ouest, citée par le *Yellowknifer*, il est plus dur d'enseigner aux TNO que n'importe où au Canada. Les enseignants locaux se démarqueraient en particulier par le nombre d'heures investies, non seulement dans l'enseignement, mais dans les programmes liés aux soins de l'enfant, comme les petits déjeuners, etc.

Santé publique

Une conférence sur les dangers qui menacent le système de soins universels sera présentée le mercredi 16 avril à 19 h à l'auditorium du Northern United Place. L'événement est présenté par Alternative North et la Coalition canadienne de la santé. Les conférenciers invités Michael McBane and Wendell Potter souligneront à quel point le retrait du financement fédéral des accords de santé a pavé la voie des coûts plus élevés et à un système de santé privé.

Justice

Le 2 avril, l'unité fédérale d'enquête de la GRC, en collaboration avec la section des enquêtes de la GRC de Yellowknife, et d'autres corps de police ont exécuté un mandat de recherche, dans une résidence de la 49 Avenue A, à Yellowknife. Un homme de 33 ans et une femme de 25 ans ont été arrêtés puis relâchés sous promesse de comparaître. Ils pourraient être accusés de diverses charges dont la possession de drogue dans le but d'en faire le trafic. La fouille a conduit à trouver de la marijuana, de l'oxycodone, de l'argent et différents objets servant au trafic de la drogue. Les deux personnes arrêtées comparaitront le 15 juillet.

Consultation publique

Le nécessaire dialogue de la francophonie

Vérifier le Plan de développement global 2010-2015

Denis Lord

C'est le samedi 12 avril prochain que se tiendra le Forum communautaire de la francophonie en vue de faire une mise à jour et un bilan sur le Plan de développement global (PDG) 2010-2015.

« C'est un moment pour s'autocritiquer, signale le directeur général par intérim de la Fédération franco-ténoise (FFT), Jean de Dieu Tuyishime, pour voir ce qu'on a fait de bon, ce qu'on peut améliorer. On ne pourra pas aller de l'avant si on ne se donne pas les moyens de dialoguer. Et nous voulons parler de choses pratiques, pas théoriques, être dans le concret. » La rencontre aura lieu au Days Inn, 4401, 50e Avenue, à Yellowknife. Dès 8 h 30, tous les citoyens et organismes sont conviés, alors que l'après-midi sera consacrée uniquement aux administrateurs d'organisme, qu'ils soient membres ou non de la Fédération franco-ténoise (FFT), qui est l'organisatrice de l'événement. L'auteur du PDG, Pierre Bourdeau, du Centre canadien de leadership en évaluation (CLÉ) sera l'animateur de la rencontre.

Le directeur général par intérim de la Fédération franco-ténoise (FFT), Jean de Dieu Tuyishime. (Denis Lord).

Croître, prospérer, s'organiser

Dans les grandes lignes, le Plan de développement global élaboré en 2010 identifiait quatre chantiers comportant chacun des enjeux, des objectifs et des stratégies pour les atteindre. Le premier objectif est la croissance de la population francophone aux Territoires du Nord-Ouest dans une perspective de rétention augmentée; la « stratégie la plus porteuse identifiée » est le développement de l'emploi et des structures d'accueil (logement, etc.). Pour atteindre un meilleur accès aux services, programmes et infrastructures, la stratégie fait l'inventaire des services existants et des besoins de la communauté. Pour rendre la communauté francophone plus visible et attrayante, l'approche privilégiée est de développer une gamme d'évènements et de produits culturels franco-ténois. « L'organisation de la venue à Yellowknife de l'émission *La Petite Séduction* s'inscrit dans cette mouvance, observe Jean de Dieu Tuyishime. » Parmi les autres stratégies identifiées dans ce chantier de la culture, de l'identité et de l'appartenance, mentionnons une levée du drapeau franco-ténois, un partenariat avec les médias — cela a été réalisé — et un rapprochement avec les communautés Métis. Enfin, dans l'objectif d'un leadership et d'une capacité organisationnelle accrus, on a mis de l'avant la multiplication des concertations ainsi que la mise en commun des ressources et des services.

Le directeur général par intérim de la Fédération franco-ténoise souhaite accueillir samedi une trentaine de personnes au minimum; il souhaite en outre que ce type d'événement devienne bisannuel.

Jeux de la francophonie

Objectif ultime : faire rayonner la langue française

Amina Hufane, APF

Rassembler la jeunesse francophone et célébrer leur identité culturelle, c'est le défi que les organisateurs comptent bien relever lors de la 6e édition des Jeux de la francophonie canadienne (JFC) qui se dérouleront du 23 au 27 juillet à Gatineau. Il n'y aura pas que du sport.

Selon le directeur général du Comité organisateur des JFC, Yves Lahaie, « les événements jeunesse tels ceux des Jeux sont très formateurs. C'est de la sensibilisation, de l'éducation à la francophonie, autant pour les jeunes que pour les adultes, les francophones et les francophiles. C'est une belle occasion pour les jeunes de Gatineau de rencontrer d'autres jeunes de 13 à 18 ans, de partout au Canada, d'échanger avec eux et de tisser des liens ».

Les JFC se veulent avant tout rassembleurs des quelque 1000 jeunes, qui partagent leur identité franco-canadienne, tous les trois ans. « C'est une très grande fierté pour Gatineau d'avoir la chance de faire vivre une telle expérience, souligne la directrice des communications, Amélie Gauvreau. Parce que les Jeux, c'est par et pour les jeunes. Nous sommes convaincus que ce sera un grand succès. »

Axés sur le maintien et le développement d'une culture franco-canadienne, ces Jeux sont répartis sur trois volets : sports, arts et leadership. À travers une panoplie de disciplines, les participants s'affronteront dans une saine compétition centrée sur le respect, la coopération, l'inclusion, la solidarité et l'équité.

« À la fin des Jeux, soulève Yves Lahaie, j'espère que la francophonie canadienne et les jeunes vont rayonner à Gatineau, mais qu'il y aura aussi un rayonnement pancanadien. Il faut que ces Jeux perdurent parce que les jeunes en ont besoin pour se rendre compte justement qu'ils ne sont pas les seuls dans le pays à parler et à apprécier la langue française. L'objectif ultime de cette sixième édition, c'est de faire vivre la langue française, d'encourager la jeunesse et les rencontres. »

FORUM COMMUNAUTAIRE

Avis important aux francophones et francophiles des TNO

Samedi le 12 avril 2014 au Days Inn de Yellowknife de 8h30 à midi

La Fédération franco-ténoise a le plaisir de vous inviter à participer au forum communautaire sur le Plan de développement global (PDG 2010-2015). Le but de cette rencontre est de faire le bilan actuel et nos projections pour les prochaines années.

Nous invitons tous les Franco-Ténoises et Franco-Ténois à venir nous rencontrer à la salle Commissionnaire du Days Inn de Yellowknife samedi le 12 avril à 8h30. Un léger goûter sera offert en matinée. La session sera animée par le Centre canadien de leadership en évaluation (CLÉ).

Nous vous attendons donc tous avec grand plaisir.

Pour plus de renseignements, contactez Jean de Dieu Tuyishime au 867-920-2919 poste 254 ou par courriel à dgfft@franco-nord.com.

LA FÉDÉRATION FRANCO-TÉNOISE

La francophonie ténoise; dynamique, engagée et prospère!

Éditorial

Alain Bessette

Une différence de majorité

Dès que je prends connaissance des résultats d'élections, un fait me saute aux yeux : il y a une différence entre un parti qui représente une majorité de circonscriptions électorales et un parti qui représente la majorité des électeurs.

Dans notre système électoral multipartite, on ne voit que très rarement un parti politique recevoir une majorité des votes exprimés. En fait, depuis que j'ai l'âge de voter (c'était en 1976), je n'ai jamais vu un parti politique canadien récolter une majorité des votes. Cela s'est peut-être produit en Alberta, là où le parti conservateur règne en maitre, mais je n'ai aucune statistique en main.

Je n'ai donc aucun problème pour affirmer que les gouvernements au Canada ne représentent jamais une majorité de Canadiens.

Malgré tout, cela n'a jamais empêché les divers gouvernements provinciaux et fédéraux de s'appuyer sur leur majorité de sièges en chambre pour clamer haut et fort représenter la majorité de leurs électeurs.

C'est ce type de revendication fallacieuse d'une autorité ultime qui a fait en sorte que tout au long de l'histoire, des gouvernements ont envoyé mourir des soldats à la guerre, renoncer à des accords internationaux (l'Accord de Kyoto) et poser comme un emblème de la volonté des Canadiens sur la scène internationale.

J'ai également senti cette interprétation de leur place privilégiée dans le portrait politique canadien lors du passage du Comité permanent sur les langues officielles. Je me souviens d'un député conservateur qui ne comprenait pas que des besoins locaux puissent différer des besoins qu'eux expriment à titre de représentants des Canadiens à partir d'Ottawa.

C'est pourquoi je suis un peu craintif à quelques mois de la divulgation des priorités de financement de Patrimoine canadien, sachant que derrière ces choix reposent une confiance absolue du gouvernement de représenter l'ensemble des Canadiens.

Mais il faut quand même espérer qu'ils arriveront avec un mécanisme qui permettra une expression des besoins locaux et régionaux dans la détermination des priorités d'action.

Les quelques 130 anciens employés fédéraux qui ont été transférés au gouvernement territorial ont été accueillis formellement à l'assemblée législative le 2 avril dernier. Lors de la courte cérémonie qui a eu lieu, le premier ministre Bob McLeod a prononcé un bref discours, rappelant qu'il avait lui-même été jadis un employé fédéral. (Photo Denis Lord)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord
Correction d'épreuve : Nicolas Lemieux

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donatien Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Sexualité

Ado, amoureux et sain

43 % des victimes de violence conjugale ont entre 15 et 24 ans

Denis Lord

Dans le cadre de la Semaine de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, la sexologue-éducatrice Gabrielle Moncion a donné aux écoles Boréal, Allain Saint-Cyr et Saint-Patrick des ateliers sur la violence dans les relations amoureuses à l'adolescence, une initiative de la Fédération franco-ténoise.

Cela pourrait surprendre les gens déconnectés de l'adolescence mais, oui, il existe une vie amoureuse et sexuelle alors qu'on peut encore être à apprendre l'algèbre et la grammaire. De façon générale, l'âge minimum pour avoir des relations sexuelles est 16 ans. Mais, elles ne doivent pas avoir lieu avec un individu plus âgé, en position d'autorité, d'exploitation ou de confiance. À 12 et 13 ans, un adolescent peut avoir une relation sexuelle avec une personne n'ayant pas plus de deux ans d'ainesse, et à 14 ou 15 ans, il ne doit pas y avoir plus de cinq ans de différence.

Et ces relations sexuelles ne sont pas exemptes de violence. Selon Statistiques Canada, 43 % des victimes de violence conjugale ont entre 15 et 24 ans et, entre 1998 et 2007, le taux de conjointes de cette tranche d'âge tuées par leur partenaire était trois fois supérieur au taux de toutes les femmes victimes d'un homicide aux mains de leurs conjoints. Aux États-Unis, selon le site Loveisrespec.org, au secondaire, 1,5 million d'adolescents sont chaque année victimes de violence physique de la part d'un partenaire.

« Oui, il peut, même à l'adolescence, y avoir de la violence dans les relations amoureuses, souligne Gabrielle Moncion, qui donne les ateliers dans les classes de 7e à 12e année. Et parfois, les jeunes ne savent même pas que c'est de la violence. Alors je leur explique ce que ce qui est sain et ce qui n'est pas dans une relation amoureuse. »

Gabrielle Moncion (Denis Lord)

Les formes

Dans ses ateliers, Gabrielle Moncion met en relief les différentes manières dont la violence peut s'incarner : physique, psychologique, mais aussi économique, lorsque, par exemple, le conjoint ou la conjointe prend le contrôle exclusif de l'argent de sa victime et s'en sert pour la contrôler. Le contrôle, le pouvoir, voilà des notions clés, qui peuvent parfois passer par le fait d'isoler la personne de ses amis et de sa famille, pour mieux asseoir son emprise sur elle. Du côté psychologique, l'agresseur peut utiliser, parfois par le biais des médias sociaux, le chantage émotif, le contrôle par les insultes, le dénigrement. « Tout ça, de dire Gabrielle, peut occasionner une perte d'estime de soi, un sentiment de rejet. La personne peut se sentir coupable alors que c'est elle qui est agressée. » Dans son atelier, pour quelque aspect que ce soit de la vie de couple, la sexologue-éducatrice met de l'avant la notion, primordiale, de consentement. « Ça prend du consentement pour qu'une relation soit saine, dit-elle. Même si tu aimes ton chum, la violence sexuelle peut exister. » Gabrielle Moncion donne des pistes de solution aux personnes qui sont victimes, à celles qui connaissent des victimes, et aux agresseurs.

Suspension du service électronique à l'Agencedu revenu du Canada

OTTAWA — L'Agence du revenu du Canada (ARC) suspend temporairement l'accès à ses services en ligne, le mercredi 9 avril, en raison de craintes liées à la sécurité.

L'Agence dit avoir été informée d'une vulnérabilité informatique nommée « Heartbleed Bug ».

Elle a donc temporairement suspendu tout accès public à ses services en ligne par mesure de précaution afin de protéger l'intégrité des renseignements qu'elle possède sur l'ensemble des contribuables canadiens.

L'Agence du revenu promet d'étudier tout impact potentiel sur les renseignements des contribuables et ajoute qu'elle tiendra compte de cette interruption de service si elle devait avoir pour effet d'empêcher des contribuables de remplir leur obligation de produire une déclaration.

Elle assure que des efforts sont déployés pour restaurer l'accès aux services en ligne dès que possible.

Le Heartbleed Bug a été détecté dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 avril par des chercheurs finlandais et une équipe de Google Security. Il s'agit d'une faille sur OpenSSL, un protocole servant à crypter le trafic Web et, par extension, à protéger les données des internautes comme les mots de passe et les numéros de carte bancaire.

Environ un demi-million de sites internet ont été touchés.

Transports Canada Transport Canada

Avis aux plaisanciers

Préparez-vous pour la saison de navigation en vous procurant dès maintenant un permis d'embarcation de plaisance.

Permis d'embarcation de plaisance

Au Canada, la loi exige un permis d'embarcation de plaisance pour toutes les embarcations de plaisance dont le moteur a une force de 10 chevaux-vapeur (7,5 kW) ou plus. Un permis d'embarcation de plaisance comporte un numéro d'identification unique que vous devez inscrire sur votre embarcation. Cela permet au personnel de recherche et de sauvetage d'avoir accès à des renseignements importants en cas d'urgence.

Le permis d'embarcation de plaisance est valide pour 10 ans.

Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande de permis d'embarcation de plaisance en ligne au **www.tc.gc.ca/securitenautique** ou composez le **1-800-267-6687**, la ligne de renseignements sur la sécurité nautique.

Canada

Semaine nationale de l'action bénévole

Du 6 au 12 avril 2014, nous célébrons pour la 11e année consécutive la Semaine nationale de l'action bénévole, une célébration nationale qui rend hommage au travail important des bénévoles à travers le pays.

Les Territoires du Nord-Ouest comptent de nombreux bénévoles passionnés qui s'impliquent au quotidien pour changer les choses. Grâce à leur sens civique, ces personnes contribuent à renforcer nos collectivités en œuvrant dans divers domaines, par exemple, les loisirs, l'éducation, le sport et les services sociaux.

Au nom du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, c'est avec plaisir que je me joins à cette célébration de l'action bénévole, et j'encourage tous les Ténois à saluer le rôle essentiel des bénévoles dans nos collectivités.

Robert C. McLeod
Ministre des Affaires municipales et communautaires

Territoires du Nord-Ouest Affaires municipales et communautaires

À propos des élections

La politique nous rend-elle stupides?

Agence Science-Presse

(Agence Science-Presse) Ces dernières années, il a été rapporté que des recherches en psychologie aidaient à comprendre pourquoi des gens refusent de croire aux changements climatiques ou à la vaccination. Mais les mêmes recherches aident aussi à comprendre pourquoi la politique produit des débats à ce point polarisés.

En fait, les derniers développements de ces recherches tendent même à conclure que **plus un partisan est informé, plus les désaccords sont profonds**. Sous le titre provocateur « Pourquoi la politique nous rend stupides », le journaliste Ezra Klein rappelle les travaux du psychologue Dan Kahan, de l'Université Yale, le chercheur à avoir été le plus souvent cité dans les médias ces dernières années lorsqu'il est question du biais de confirmation — c'est-à-dire la tendance à n'écouter ou ne lire que ce qui confirme nos opinions.

Les scientifiques, traditionnellement, veulent croire à la théorie du déficit de connaissances : si le citoyen rejette la science, ce serait parce qu'il est mal informé. Une vision naïve, résume Ezra Klein en manchette du nouveau média en ligne *Vox* :

« Après tout, ils ne doutent pas des découvertes des océanographes ou de l'existence d'autres galaxies. Peut-être y a-t-il certains types de discours où les gens ne veulent pas trouver la bonne réponse autant qu'ils veulent gagner le débat. Peut-être les humains raisonnent-ils pour des raisons autres que la recherche de la vérité — comme d'augmenter leur statut dans leur communauté, ou s'assurer qu'ils ne mettent pas en colère les chefs de leur tribu ».

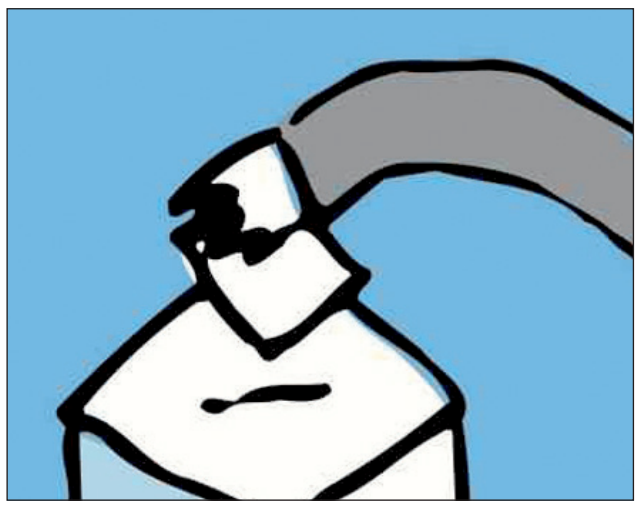

Or, on pourrait croire que la politique souffre du même travers : *les électeurs seraient d'accord avec moi s'ils connaissaient mieux les faits.* Sauf que les travaux de Kahan et d'autres psychologues de la cognition vont dans l'autre direction. C'est ainsi qu'on a appris ces dernières années qu'aux États-Unis, chez les partisans du parti républicain, la probabilité d'être climatosceptique est singulièrement plus élevée. Plus étonnant encore, le fait d'être républicain **ET** d'avoir une formation universitaire renforce le doute à l'égard des changements climatiques!

Il y a même un volet mathématique à cette « découverte » : on teste deux groupes de gens, l'un qui croit au port d'armes en toutes circonstances, l'autre, opposé. On leur montre un tableau statistique simple sur l'impact de la réduction du port d'armes, qui nécessite un calcul simple pour en comprendre la conclusion... et les gens calculent le résultat différemment, suivant leur idéologie!

D'où le titre choisi par Ezra Klein pour son essai : *la politique nous rend stupides*. « Les gens ne raisonnaient pas pour avoir la bonne réponse, ils raisonnaient pour avoir la réponse qu'ils voulaient être vraie. »

Les recherches de Kahan et d'autres confirment en fait ce que les psychologues avaient constaté par d'autres voies depuis longtemps : changer d'idéologie est difficile parce que, derrière toute idéologie, il y a des groupes d'amis, de connaissances, ainsi que des vedettes et des auteurs, auxquels nous nous identifions. Changer de croyance — ou de parti politique — implique de bouleverser tout cet équilibre mental : un choix douloureux.

Comment sortir de ce cercle de renforcement positif? Comment savoir si nos choix que nous croyons rationnels ne sont pas avant tout des biais de confirmation? Kahan conseille de se concentrer sur ce qui provoque le consensus, plutôt que ce qui provoque la polarisation. En science, ce pourrait être, par exemple, ce qui a mal fonctionné pour que le vaccin contre le virus du papillome humain provoque des débats aussi intenses, au contraire du vaccin contre l'hépatite B — pourtant aussi transmissible sexuellement.

Mais en politique, ça peut être plus difficile, nuance Kahan. « Essayez de trouver des désaccords qui ne sont menaçants ni pour vous ni pour votre groupe », et construisez la discussion à partir de là. Un conseil qui nécessite une grosse dose d'humilité : admettre d'abord que les choses auxquelles nous croyons ne sont pas des absolues.

SEMAINE NATIONALE DE SENSIBILISATION AUX
VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

Du 6 au 12 avril 2014
www.semainedesvictimes.gc.ca #SemainedesVictimes

Bureaux des services aux victimes d'actes criminels des Territoires du Nord-Ouest

Yellowknife 867-920-2978
Hay River 867-876-2020
Fort Good Hope 867-598-2247
Inuvik 867-777-5493
Fort Simpson 867-695-3136
Fort Smith.....867-872-3520
Behchokǫ̀ 867-392-6381

Territoires du Nord-Ouest Justice
Canada

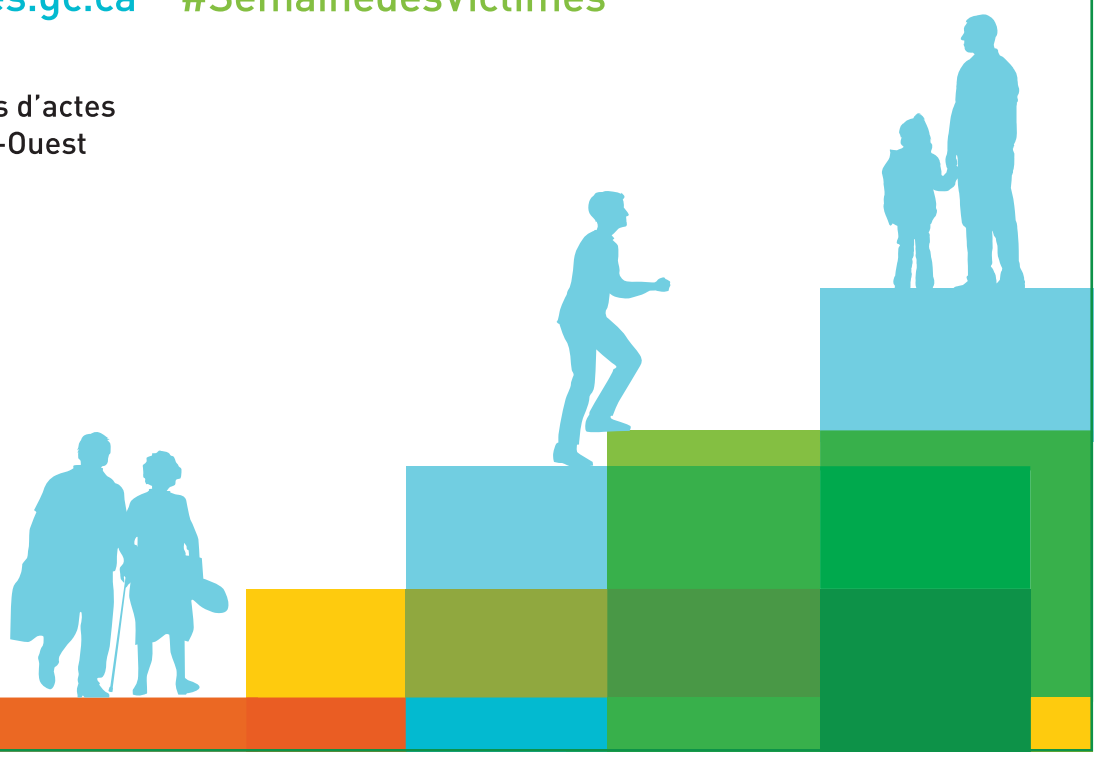

Aquilon
Yellowknife : 873-6603

Pédagogie à l'école de langue française

Former sur l'identité en 168 capsules et 400 minutes

Les élèves parlent anglais. Que faire? Une vidéo propulse l'enseignant dans la réalité de l'école et propose en 120 secondes des approches éprouvées. La pédagogie en milieu minoritaire est enfin définie et la formation sera offerte sur le Web dès septembre.

Jean-Pierre Dubé, APF

L'enseignement en milieu minoritaire exige une pédagogie spécialisée. « Si t'arrives du Québec ou comme nouveau prof dans notre système, explique Roger Paul, le directeur général de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), c'est pas juste enseigner en français. La réalité des communautés fait que tu dois aussi comprendre les enjeux de langue et de culture. »

Des générations d'enseignants ont développé des outils. Mais la mission des 28 conseils scolaires francophones au pays devait s'exprimer nationalement par une pédagogie distincte. Son développement a été confié à la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE). Le mandat provient des ministères de l'éducation des provinces et territoires, sous l'impulsion de la communauté éducative rassemblée par la FNCSF.

C'est ainsi qu'est née la Pédagogie à l'école de langue française (PELF). Le mandat est double, selon la coordonnatrice du projet, Gilberte Godin. « Les ministères nous ont demandé de définir cette pédagogie et de préparer une formation pour les enseignants. » Les programmes de 600 écoles françaises réunissant 150 000 élèves sont visés.

« On a beau être le meilleur enseignant au monde, estime l'ex-directrice d'école de Dieppe (NB), ce n'est pas seulement son identité qui compte. Il y a aussi l'identité de l'élève et les aspects qui appartiennent aux deux. Normalement, c'est l'un ou l'autre. Notre approche est inusitée.

La coordonnatrice présentera un atelier sur la PELF lors du 3e Grand regroupement de l'éducation française, organisé par la FNCSF et qui réunira 500 participants à Ottawa, du 10 au 12 avril. Le lancement officiel de la formation aura lieu lors du congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation en langue française.

La coordonnatrice de la PELF, Gilberte Godin.

Voici la définition : « La PELF est destinée tant au personnel enseignant qu'aux élèves et consiste en une démarche d'enseignement – apprentissage visant le développement identitaire francophone individuel et collectif. » Deux conditions critiques s'ajoutent quant au climat des relations interpersonnelles en classe et à l'influence partagée entre élèves et enseignants sur les apprentissages.

La FCE a choisi de lancer la nouvelle formation sur une plateforme Web. Quatre équipes de travail ont regroupé une cinquantaine de chercheurs universitaires, enseignants de l'élémentaire et du secondaire ainsi que des technos-pédagogues. Selon Gilberte Godin, les spécialistes de l'intégration des technologies ont guidé les enseignants dans le développement des contenus.

Toute la formation sera concentrée dans 168 capsules vidéo d'environ deux minutes chacune. La préparation des capsules résulte d'une collaboration avec Les Productions Rivard, de Winnipeg. La scénarisation est l'œuvre de Gilberte Godin et du directeur des Services aux francophones de la FCE, Ronald Boudreau.

« Chaque capsule permet de se retrouver dans un moment pédagogique, souligne la coordonnatrice, en salle de classe avec tout ce qu'il y a de plus authentique. C'est vrai qu'on est dans un scénario, mais tous sont inspirés de vraies situations : l'insécurité linguistique, la pression des pairs, le manque de références culturelles, par exemple. »

Le menu tout simple permet de revoir des extraits de scènes où sont explorés les concepts. La formation peut se faire en furetant d'une capsule à l'autre au gré de la curiosité. On peut également suivre six trajectoires de formation, fondées sur les deux conditions et quatre concepts. Un total de six heures et demie de visuel est offert en ligne.

Gilberte Godin fonde de grands espoirs sur ces outils. « Il y a des sujets épineux dans les communautés, par exemple les communications en anglais avec les parents. La discussion revient et on ne trouve pas facilement de solution. Nos capsules peuvent servir à lancer des discussions.

« Être à l'aise avec son identité francophone, soutient la pédagogue, ça déborde la salle de classe. L'école n'arrive pas à elle seule à animer l'identité d'une communauté. Il y a des choix à faire dans la vie quotidienne. Avec les volets communautaires et politiques, on essaie de montrer tout le potentiel de l'apprentissage.

« La PELF ajoute de la valeur à l'offre éducative en français au Canada, propose-t-elle. On espère aider les prochaines générations à rester dans la communauté. Il y a beaucoup plus que d'être bilingue à tirer de la francophonie. On peut y trouver son plein potentiel. »

Le directeur général de la FNCSF ne cache pas sa satisfaction. « On a finalement développé la PELF. Elle apporte une cohésion très prometteuse dans notre message. Maintenant, il s'agit de la faire connaître, de former et de sensibiliser pour l'avenir. »

Quatre concepts de base

Les élèves et le personnel enseignant :

- prennent conscience des enjeux de la francophonie et agissent sur leur réalité
- enrichissent leur bagage linguistique et culturel par une exploration de la francophonie dans une perspective contemporaine
- vivent des apprentissages contextualisés qui donnent du sens à ce qui se vit dans leur réalité par rapport à la francophonie
- stimulent leur confiance langagière et culturelle et leur motivation à s'engager dans la francophonie

La Presse canadienne en rafale

Les prix des médicaments resteraient stables en vertu de l'accord avec l'UE

OTTAWA — Les prix des médicaments dans les provinces et territoires canadiens ne devraient pas grimper de façon significative ces prochaines années, en vertu de l'accord économique et commercial que le Canada a conclu avec l'Union européenne, a estimé mercredi le Conference Board du Canada.

Selon le rapport du groupe de recherche, l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne ne risque pas de changer les prix des médicaments avant 2023.

Mais même à plus long terme, les tendances observées dans des pays semblables permettent de croire que l'entente sur le libre-échange ne sera pas à l'origine de fortes hausses, a ajouté le groupe de recherche.

Par ailleurs, l'entente pourrait aussi faire du Canada un lieu plus intéressant pour investir en recherche et en développement parce qu'elle allonge la durée de validité des brevets, a indiqué le Conference Board.

Mais l'organisme prévient que plusieurs autres facteurs interviennent dans les investissements pharmaceutiques et que la durée des brevets n'en est qu'un parmi d'autres.

Selon ce qu'a observé le Conference Board, dans d'autres régions ou pays où les règles sont plus strictes vis-à-vis de la propriété intellectuelle — notamment l'Union européenne et la Suisse — les prix des médicaments ne sont pas plus élevés qu'au Canada, et ils n'ont pas augmenté plus rapidement ces dernières années.

L'entente de principe signée en octobre dernier vise à libéraliser davantage les échanges commerciaux entre le Canada et l'UE et comprend une section sur la propriété intellectuelle liée au secteur pharmaceutique.

L'effet « blouse blanche » est suffisant pour influencer le traitement choisi

MONTRÉAL — L'effet « blouse blanche » est suffisant pour influencer le traitement d'un patient et possiblement lui valoir une médication inutile, indique une nouvelle étude réalisée par des chercheurs britanniques.

Cet effet désigne la réaction physiologique d'un patient à la présence d'un médecin dans la pièce, surtout lors de la mesure de la pression artérielle.

L'étude réalisée par des chercheurs de la faculté de médecine de l'université d'Exeter démontre qu'une pression artérielle mesurée par un médecin sera nettement supérieure (de 7/4 mm Hg) à celle mesurée par une infirmière.

Cette différence est suffisante pour voir certains patients franchir le seuil de l'hypertension et possiblement se voir prescrire une médication inutile qui s'accompagnera d'effets secondaires indésirables, dit le docteur Christopher Clark. On pourra demander à d'autres patients de surveiller leur pression à domicile, ce qui deviendra une source d'anxiété. Si l'effet « blouse blanche » est bien connu et a déjà fait l'objet de nombreuses études, c'est la première fois qu'il est quantifié. Les résultats sont tirés de l'examen de 1019 patients dont la pression artérielle avait été mesurée, lors d'une même visite, à la fois par une infirmière et par un médecin.

Le docteur Clark dit que les médecins devraient continuer à mesurer la pression artérielle de leurs patients, sauf si une décision clinique sera prise en fonction de la lecture obtenue. Ils devraient alors confier la tâche à quelqu'un d'autre.

Le Club de **Bicolo**

Moyens de transprots

1 TOUR DE **MONTGOLFIÈRE**

La vue est si magnifique! Amuse-toi à faire le labyrinthe qui se trouve dans la montgolfière.

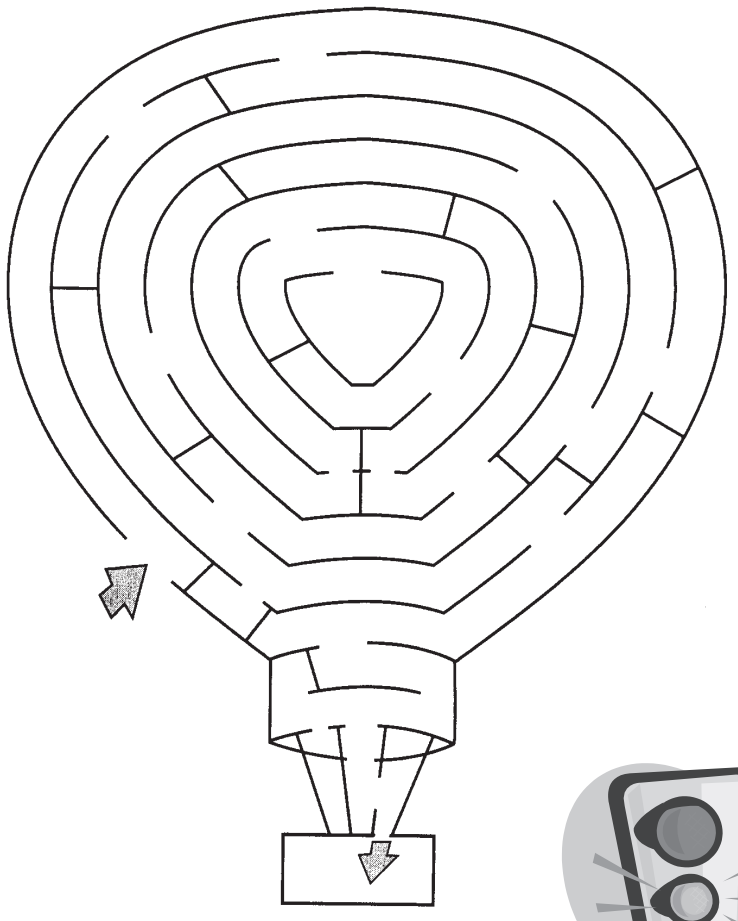

2 MOT **MYSTÈRE**

Trouve les mots suivants dans la grille et encercle-les. Les lettres restantes formeront la réponse.

J	B	T	R	O	U	T	E	R	N
E	I	V	O	I	L	E	O	O	T
T	C	M	O	T	O	R	I	S	E
V	Y	T	A	R	N	V	P	T	I
O	C	U	U	I	A	P	A	K	C
I	L	N	T	C	V	A	N	A	A
T	E	N	O	Y	I	T	N	Y	N
U	T	E	B	C	R	I	E	A	O
R	T	L	U	L	E	N	A	K	T
E	E	N	S	E	E	T	U	T	E

- ❑ AUTOBUS
- ❑ AVION
- ❑ BICYCLETTE
- ❑ CANOT
- ❑ JET
- ❑ KAYAK
- ❑ MOTORISÉ
- ❑ NAVIRE
- ❑ PANNEAU
- ❑ PATIN
- ❑ ROUTE
- ❑ TRICYCLE
- ❑ TUNNEL
- ❑ VOILE
- ❑ VOITURE

Solution : 11 lettres

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ .

3 LES PARTIES **DE L'AUTO**

Mon professeur nous enseigne les différentes parties d'une automobile. Aide-le à nommer chacune des parties en plaçant les mots au bon endroit.

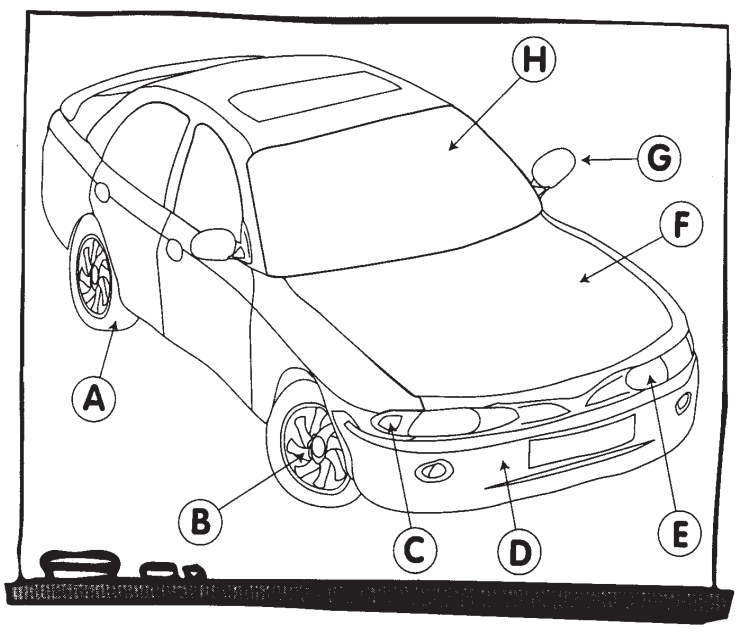

- ❑ Phare
- ❑ Rétroviseur
- ❑ Pneu
- ❑ Capot
- ❑ Pare-chocs
- ❑ Enjoliveur
- ❑ Pare-brise
- ❑ Clignotant

SOLUTIONS

2. Trottinette
3. Phare = E; Rétroviseur = G; Pneu = A; Capot = F; Pare-chocs = D; Enjoliveur = B; Pare-brise = H; Clignotant = C

Chronique TNO Santé

Votre santé d'abord… en français encore mieux!

Une bouche saine c'est plus qu'un grand sourire!

Chaque mois d'avril, les hygiénistes dentaires de chaque province ou territoire célèbrent la Semaine nationale des hygiénistes dentaires (SNHD) de façons diverses et originales. La SNHD est une activité annuelle qui a pour objet de promouvoir une plus grande sensibilisation aux soins de santé buccale et d'aider la population canadienne à comprendre le rôle et l'importance de la profession de l'hygiène dentaire.

Professionnelles en prévention, les hygiénistes dentaires aident à maintenir la santé des dents et des gencives et apportent une information importante sur les liens entre la santé buccale et le bien-être général.

QUATRE CONSEILS D'HYGIÈNE BUCCALE

1. À chaque âge, son type de brossage!

Prendre soin de ses dents dès le plus jeune âge permet d'éviter l'apparition de caries précoces. Les caries et les maladies des gencives responsables de pertes dentaires et de soins douloureux et onéreux peuvent être prévenues par une hygiène quotidienne relativement simple : 2 brossages de 2 minutes par jour avec un dentifrice fluoré et l'usage d'une soie dentaire une fois par jour le soir. Contrairement aux idées reçues, les caries qui s'attaquent aux dents de lait portent préjudice aux dents plus en dessous. En effet, ces dernières préparent l'emplacement des dents définitives. C'est également dès le plus jeune âge qu'il est important de donner de bonnes habitudes d'hygiène bucco-dentaire à votre enfant.

2. Contrôler votre l'alimentation

Les aliments riches en glucides sont facilement fermentés par les bactéries. Et si en plus ils ont une durée de rétention longue en bouche, ils vont provoquer l'apparition des caries. Ce sont des aliments cariogènes. Certains aliments sont acides comme les sodas, colas, les agrumes, le ketchup ou jus de fruits. Leur ingestion fréquente favorise d'emblée les déminéralisations de surface des dents.

Par contre, certains aliments ont un effet « protecteur » ou modérateur. Ce sont les aliments cariostatiques. Citons entre autres les lipides, certaines protéines en particulier comme les caséines des fromages, les minéraux, phosphore, calcium, fluor, vitamine D et les tanins du cacao.

L'eau est non seulement indispensable à notre organisme, mais c'est aussi le seul aliment qui n'ait aucun pouvoir cariogène.

3. Renforcer le terrain avec le fluor

Le fluor renforce la structure de l'émail, soit superficiellement lorsqu'il est utilisé en application locale (dentifrice, bain de douche), soit en profondeur lorsqu'il est donné par voie orale lors de la formation des dents (comprimés, sel fluoré). La dose optimale pour une bonne prévention des caries est de 1 mg/l. Attention de ne pas dépasser la dose, certaines eaux minérales en contiennent jusqu'à 8 mg/l.

4. Visite chez le dentiste, l'allié de votre dent

Votre hygiéniste dentaire ou dentiste va vous aider à mettre en place une prévention personnalisée tenant compte de votre risque, c'est-à-dire de votre terrain (forme, position, fragilité de vos dents), de votre flore bactérienne, de votre alimentation, de votre activité sportive. Il définit vos besoins en fluor et vous conseille sur son utilisation. Il assure la réhabilitation et la préservation de l'intégralité de vos dents.

Un examen de prévention permet de diagnostiquer le risque carieux et parodontal, et de mettre en œuvre une prévention adaptée à chacun sans attendre l'apparition de pathologies.

L'Association dentaire canadienne suggère des recommandations de base, pour adopter de bonnes habitudes quotidiennes dès le plus jeune âge :

- Deux brossages de deux minutes par jour avec un dentifrice fluoré;
- L'usage de la soie dentaire une fois par jour (le soir);
- L'adoption d'une alimentation équilibrée évitant les aliments contenant des sucres cachés et les grignotages entre les repas;
- Une visite annuelle chez le dentiste dès l'âge de 1 an;
- Des recommandations complémentaires : la mastication d'un chewing-gum sans sucre pendant 20 minutes ou le rinçage de la bouche avec un verre d'eau après chaque prise alimentaire, et l'utilisation d'un bain de bouche au quotidien.

Source

Association canadienne des hygiénistes dentaires. www.cdha.ca

Association dentaire canadienne. www.cda-adc.ca

Appels d'offres - Demandes de propositions

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Logements abordables

PM016215

– Diverses collectivités, TNO –

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) sollicite des propositions d'individus, d'entreprises ou d'organismes qui souhaitent fournir des logements modulaires ou mobiles dans diverses localités des TNO.

Le fournisseur devra assurer la fourniture, la livraison et l'assemblage de logements isolés de deux chambres et de duplex de deux chambres clés en main ainsi qu'aménager les terrains. Les propositions cachetées doivent parvenir à la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, 5102, 50e Avenue, Centre Scotia, 10e étage, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2P6, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 2 MAI 2014.

Les fournisseurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions à compter du 4 avril 2014 sur le site Web de l'Association de la construction des TNO à l'adresse suivante : www.nwtca.ca.

Afin d'être prises en considération, les propositions doivent être remises conformément aux exigences énoncées dans les documents de demande de propositions.

Renseignements généraux :

Janet Brown
Agente de la gestion des matériaux
Tél. : 867-873-7869

Renseignements techniques :

Larry Jones
Gestionnaire des services de construction
Tél. : 867-920-3134
Téléc. : 867-669-9913

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Fourniture, livraison et construction pour 2014-2015
Travaux de modernisation et d'amélioration de deux quadruplex
Remplacement de la chaudière

PM016112

– Fort Simpson, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir soit à Neil Phillips, Gestionnaire des services techniques, Bureau de district du Nahendeh, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 436, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), soit à Susie Hanna, Administratrice des contrats, Bureau de district du Slave Nord, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, 5201, 50e Avenue, C. P. 2578, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2P6, soit à Erika Patterson, Administratrice des contrats, Bureau de district du Slave Sud, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, 62, rue Woodland, bureau 201, Hay River (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0R0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE JEUDI 24 AVRIL 2014.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du vendredi 21 mars 2014 ou sur le site Web de l'Association de la construction des TNO, au www.nwtca.ca, sous l'onglet Electronic Plans Room.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être soumises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :

Taylor Speed
Conseiller technique
Tél. : 867-695-7706
Courriel : taylor_speed@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Fourniture, livraison et construction pour 2014-2015
Travaux de modernisation et d'amélioration des logements 1 à 8 de la résidence pour personnes âgées Stanley Isaiah Remplacement des conduits de chauffage et de la chaudière

PM016114

– Fort Simpson, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir soit à Neil Phillips, Gestionnaire des services techniques, Bureau de district du Nahendeh, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 436, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), soit à Susie Hanna, Administratrice des contrats, Bureau de district du Slave Nord, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, 5201, 50e Avenue, C. P. 2578, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2P6, soit à Erika Patterson, Administratrice des contrats, Bureau de district du Slave Sud, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, 62, rue Woodland, bureau 201, Hay River (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0R0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE JEUDI 24 AVRIL 2014.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du vendredi 21 mars 2014 ou sur le site Web de l'Association de la construction des TNO, au www.nwtca.ca, sous l'onglet Electronic Plans Room.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être soumises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :

Taylor Speed
Conseiller technique
Tél. : 867-695-7706
Courriel : taylor_speed@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

L'inégalité des revenus n'est rien en comparaison avec l'inégalité des richesses

OTTAWA, Ont. — LA PRESSE CANADIENNE

Alors que les politiciens, à Ottawa, n'arrivent pas à s'entendre sur ce que constitue la classe moyenne, une nouvelle analyse suggère que les écarts de richesse continuent d'augmenter au pays.

Un rapport du Centre canadien de politiques alternatives révèle que les 86 personnes et familles les plus riches au Canada — ou 0,002 pour cent de la population — deviennent de plus en plus riches et possèdent maintenant davantage de richesses que les 11,4 millions de Canadiens les plus pauvres.

C'est davantage qu'en 1999, alors que les 86 plus riches avaient autant d'argent que les 10,1 millions les plus pauvres, suffisamment pour tout acheter ce qui se trouve au Nouveau-Brunswick tout en gardant environ 40 milliards $ dans leurs poches, selon un rapport qui est dévoilé jeudi.

L'économiste et auteur David Macdonald, qui a utilisé les données de Statistique Canada et les recherches du magazine *Canadian Business* pour son rapport, croit que l'exercice sert à démontrer que si l'inégalité des revenus est un enjeu social et politique, l'inégalité des richesses est bien pire.

En fait, la liste des résidents canadiens très riches a bien peu à voir avec les revenus au sens traditionnel, selon M. Macdonald. Aucun des 86 plus riches n'est dirigeant d'entreprise. Ils sont plutôt sur la liste parce qu'ils ont fondé des compagnies ou qu'ils ont des liens familiaux avec des fondateurs d'entreprises.

L'inégalité semble de plus en plus vouloir devenir un enjeu clé des prochaines élections fédérales. Le chef libéral Justin Trudeau et celui du NPD, Thomas Mulcair, cherchent tous les deux à démontrer que les politiques conservatrices ont fait reculer la classe moyenne, lui laissant peu de sécurité d'emploi et des dettes plus élevées.

Le gouvernement a pour sa part avancé que l'augmentation de la valeur nette récemment annoncée par Statistique Canada en février indique que ses politiques fonctionnent pour tout le monde.

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca

Contrôleur adjoint

Ministère des Travaux publics et des Services — **Fort Simpson, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 39,55 $ l'heure (soit environ 77 122 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 484 $.

Nº du concours : 11471 **Date limite :** 11 avril 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines du Dehcho, Édifice Nahendeh, rez-de-chaussée, C. P. 240, Fort Simpson NT X0E 0N0. Téléc. : 867-695-3254; courriel : jobsdehcho@gov.nt.ca

Commis à l'administration des services aux détenus

Ministère de la Justice — **Hay River, TNO**

Centre correctionnel de Mackenzie Sud

Poste permanent

Le traitement initial est de 29,44 $ l'heure (soit environ 57 408 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 410 $.

Nº du concours : 11474 **Date limite :** 12 avril 2014

Inspecteur régional des installations électriques

Ministère des Travaux publics et des Services — **Hay River, TNO**

Gestion des biens

Poste permanent

Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure (soit environ 82 446 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 410 $.

Nº du concours : 11475 **Date limite :** 12 avril 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, rue Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Téléc. : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Plombier et mécanicien de brûleurs à mazout

Ministère des Travaux publics et des Services — **Norman Wells, TNO**

Poste permanent

Il s'agit d'un emploi non traditionnel.

Le traitement initial est de 38,49 $ l'heure (soit environ 75 046 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 18 234 $.

Nº du concours : 11502 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Agent de gestion des ressources de niveau II

Ministère de l'Administration des terres — **Norman Wells, TNO**

Région du Sahtu

Poste permanent

Le traitement initial est de 39,55 $ l'heure (soit environ 77 123 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 18 234 $.

Nº du concours : 11508 **Date limite :** 18 avril 2014

Coordonnateur de la formation et du perfectionnement professionnel

Ministère des Affaires municipales et communautaires — **Norman Wells, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 47,45 $ l'heure (soit environ 92 528 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 18 234 $.

Nº du concours : 11496 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines du Sahtu, Édifice Edward G. Hodgson, 2e étage, C. P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0. Téléc. : 867-587-2173; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca,

Gestionnaire de la politique budgétaire et des relations intergouvernementales

Ministère des Finances — **Yellowknife, TNO**

Planification financière

Poste permanent

Le traitement varie entre 56,85 $ et 67,87 $ l'heure (soit environ entre 110 858 $ et 132 347 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11477 **Date limite :** 30 avril 2014

Métreur

Ministère des Travaux publics et des Services — **Yellowknife, TNO**

Gestion des biens

Poste permanent

Le traitement varie entre 51,93 $ et 62,00 $ l'heure (soit environ entre 101 264 $ et 120 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11495 **Date limite :** 30 avril 2014

Gestionnaire principal des baux commerciaux

Ministère des Travaux publics et des Services — **Yellowknife, TNO**

Gestion des biens

Poste permanent

Le traitement varie entre 47,45 $ et 56,66 $ l'heure (soit environ entre 92 528 $ et 110 487 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11485 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Agent technique principal en architecture et en structures

Ministère des Travaux publics et des Services — **Yellowknife, TNO**

Services de conception et services techniques

Division de la gestion des biens

Poste permanent

Le traitement varie entre 51,93 $ et 62,00 $ l'heure (soit environ entre 101 264 $ et 120 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11464 **Date limite :** 25 avril 2014

Gestionnaire territorial des dossiers médicaux électroniques

Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife — **Yellowknife, TNO**

Finances et administration

Poste permanent

Le traitement varie entre 39,55 $ et 47,21 $ l'heure (soit environ entre 77 123 $ et 92 060 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11486 **Date limite :** 15 avril 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Le Canadien de Montréal

Les jeux sont presque faits

Alain Bessette

Ça y est, tous les clubs de la LNH entament le dernier droit menant à la fin de la saison régulière. Dans la division Atlantique, il reste seulement à savoir qui de Montréal ou de Tampa Bay aura l'avantage de la patinoire. Dans l'autre division (Métropolitaine), rien n'est assuré pour les clubs de tête, sauf Pittsburgh qui est assuré de terminer au premier de sa division.

Tout d'abord, je vais m'avancer pour dire que Columbus fera les séries même si en date du 9 avril, il y a encore une petite chance mathématique que Washington remporte ses trois derniers matchs et que Columbus perde tous ses trois derniers matchs en temps réglementaire.

Columbus a également la possibilité de déloger les Flyers et d'affronter les Rangers en première ronde. En fait, dans mon monde idéal de partisans du Canadien, c'est le scénario qui se concrétiserait, faisant en sorte que Boston ait à affronter les Flyers en début de série.

Repos

Comme je l'ai déjà mentionné, le repos est un atout pour les clubs visant de se rendre loin en série. Prenons l'exemple des trois dernières années alors que Boston puis Los Angeles et Chicago ont gagné la coupe Stanley. De ces trois clubs, seulement Los Angeles n'a pas accordé de repos à ses joueurs étoiles en fin de saison régulière. La raison est simple, Los Angeles s'est taillé une place en série dans les tout derniers moments de la saison, finissant au huitième rang dans l'Ouest.

Pour leur part, en 2011, Boston avait accordé un repos à Mark Recchi, Zdeno Chara, Patrice Bergeron, Dennis Seidenberg, Brad Ferrence et à Shane Hnidy.

Chicago, l'an dernier, avait accordé un repos à Patrick Kane, Jonathan Toews, Duncan Keith, Marian Hossa et à Niklas Hjalmarsson.

Évidemment, accorder un repos n'assure pas de remporter les grands honneurs. On peut même assurer que des équipes n'ayant pas accordé de repos peuvent quand même remporter la coupe Stanley. Mais disons que je préférerais que mes troupes soient plus fraîches à l'aube des séries.

Lors du match contre Chicago, ce dernier club jouera sans les services de ses deux meilleurs joueurs. En effet, Jonathan Toews et Patrick Kane sont toujours sur la liste des joueurs blessés. De son côté, le Canadien laisse de côté Andrei Markov, Alexei Emelin et Carey Price. Je ne serais pas surpris que Tomas Plekanec, Brian Gionta et Max Pacioretty se voient aussi accorder un peu de repos lors des deux matchs suivants.

Primeur Web

Comme on ne sait toujours pas quelles équipes s'affronteront en première ronde et que le prochain numéro du journal imprimé sortira en kiosque deux jours après le début des séries, un article contenant mes prévisions paraîtra la journée d'ouverture des séries. Vous êtes invités à me faire parvenir vos propres prédictions que je me ferai un plaisir de mettre en ligne sur notre site Web. Envoyez vos commentaires à direction.aquilon@northwestel.net.

Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Production de granulats de surface
CT101378

– Au km 201 et au km 154
de la route nº 3, TNO et km 8,7
de la route nº 6, TNO –

Le travail consiste à concasser et à empiler de l'agrégat de surface.

Les offres cachetées doivent parvenir au centre de services partagés de l'approvisionnement de Hay River ou de Yellowknife, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 1er MAI 2014.

Une rencontre avant soumission aura lieu à 13 h 30, le 15 avril 2014, au 76, rue Capital, bureau 201, à Hay River.

Renseignements généraux :
Centre de services partagés de 'approvisionnement
Tél. : 867-837-7230
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 7 avril 2014 par courriel à l'adresse psstenders@gov.nt.ca.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada | Aboriginal Affairs and Northern Development Canada

Occasion d'emploi

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC)
Iqaluit, Nunavut

Nous encourageons toutes les personnes intéressées d'appliquer à ces possibilités d'emploi stimulantes au bureau régional du Nunavut d'AADNC. Veuillez visitez **www.emplois.gc.ca** pour appliquer dès aujourd'hui!

Spécialiste des terres (Poste temporaire)
Ouvert aux citoyennes et citoyens canadiens résidant au Canada et à l'étranger.
Numéro de référence : IAN14J-011502-000037 **Date limite : 18 avril 2014**

Salaire annuel : de 63,663.00 $ à $68,793.00 par année plus des primes intéressantes pour les affectations dans le Nord, qui comprennent une aide au titre des voyages pour congé annuel.

Gestionnaire programme, des sites contaminés (Poste temporaire)
Ouvert aux citoyennes et citoyens canadiens résidant au Canada et à l'étranger.
Numéro de référence : IAN14J-011502-000038 **Date limite : prolongé jusqu'au 11 avril 2014**

Salaire annuel : de 89,112.00 $ à $101,892.00 par année plus des primes intéressantes pour les affectations dans le Nord, qui comprennent une aide au titre des voyages pour congé annuel.

Géologue du personnel (anticipatoire)
Ouvert aux citoyennes et citoyens canadiens résidant au Canada et à l'étranger.
Numéro de référence : IAN14J-011502-000040 **Date limite : 18 avril 2014**

Salaire annuel : de 65,551.00 $ à $78,522.00 par année plus des primes intéressantes pour les affectations dans le Nord, qui comprennent une aide au titre des voyages pour congé annuel.

Notes :
• Ces processus visent à créer des bassins de candidats qualifiés afin de doter des postes au sein du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux qui participent au développement économique du Nord. Ce bassin pourrait aussi servir à noter des postes semblables de durée indéterminée ou déterminée.
• Une vérification de sécurité de niveau fiabilité sera effectuée avant la nomination.
• Une attestation médicale peut être requise avant la nomination.
• Il est possible qu'un logement du personnel soit disponible.

Pour tous renseignements sur les exigences relatives à ces postes ou pour soumettre votre candidature, veuillez visiter le site Web **www.emplois.gc.ca** ou appeler au numéro Infotel 1 800 645-5605 ou au numéro ATS 1 800 532-9397. Pour plus de détails ou pour obtenir une description de travail complète pour ces postes, nous vous invitons à nous écrire à l'adresse courriel : **NunavutHR@aandc-aadnc.gc.ca**

This information is also available in English.

Canada

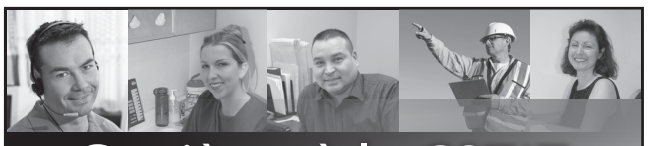

Carrières à la CSTIT

Coordonnateur/Coordonnatrice de l'unité médicale
Poste à temps partiel
Yellowknife – N14/33NT
Taux horaire de 30,17 $ à 36,01 $
(environ 29 415,75 $ à 35 109,75 $ par année)
Indemnité de vie dans le Nord de 1 725 $
Date de clôture : **Le 11 avril 2014**

Responsable des installations
Yellowknife – N14/34NT
Taux horaire de 31,26 $ à 37,31 $
(environ 60 957 $ à 72 454,50 $ par année)
Indemnité de vie dans le Nord de 3 450 $
Date de clôture : **Jusqu'à ce que le poste soit comblé**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ en indiquant le numéro du concours à l'adresse suivante :
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
Ressources humaines
C. P. 8888, Centre Square Mall, 5e étage
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2R3
Tél. : 1 800 661-0792 (sans frais) ou 867 920-3888
Téléc. : 1 866 277-3677 (sans frais) ou 867 873-4596
Courriel : resumes@wscc.nt.ca

Pour consulter les descriptions de poste détaillées et découvrir des possibilités de carrières stimulantes au sein de la CSTIT, visitez le **wscc.nt.ca.**

Les concours peuvent servir à doter les postes vacants semblables au fur et à mesure de leur disponibilité au cours des six prochains mois. Nous tenons compte des équivalences.

Vous devez clairement indiquer si vous êtes admissible à une priorité d'embauche en vertu de la Politique d'action positive.

Nous exigeons une vérification satisfaisante du casier judiciaire.

La CSTIT est un milieu de travail inclusif. Si vous avez une incapacité et nécessitez un accommodement pendant le processus d'embauche, veuillez indiquer vos besoins lorsque nous vous contacterons pour une entrevue

sécurité et soins

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Chronique musicale

Regarder le ciel avec Queen et Brahms

Denis Lord

C'est à la convergence de l'art choral, de la narration théâtrale et de la danse que nous convient Aurora Chorealis les 18 et 19 avril au NACC, à l'occasion du concert *Look to the Skies*.

Le fil conducteur de ce spectacle hybride, c'est la vie de l'astronome et mathématicien italien Galilée, à qui l'on prête l'invention de la lunette télescopique, la découverte des satellites de Jupiter et les preuves de l'héliocentrisme. Galilée et ses thèses furent la cible du pouvoir ecclésiastique de l'époque. Il fut menacé de torture et dut abjurer sa théorie. Le texte de Leanne Towgood est récité par les comédiens Jeremy Findlay et Jo Pamplin et articule les performances chorale des 55 chanteurs d'Aurora Chorealis et du Yellowknife Chamber Choir, et, dansée du Yellowknife Dance Collective.

Le choix musical est d'une remarquable hétérogénéité et s'étale sur plus de 500 ans, précise celle qui y a présidé, la chef de chœur d'Aurora Chorealis, Margo Nightingale. Des temps les plus anciens, on retrouve *La nuit froide et sombre*, une pièce médiévale de Roland de Lassus (1532-1594) sur des paroles de Joachim DuBellay. La pièce la plus récente date de 2008 et est due au compositeur norvégien Ola Gjeilo, qui demeure actuellement aux États-Unis. C'est à ce compositeur qu'on doit la musique du populaire album *Northern lights* de la Phoenix's Chorale.

Entre de Lassus et Gjeilo, les spectateurs auront entre autres droit à Brahms, les Beatles (*Here comes the son*, œuf corse!), Queen (*Bohemian Rhapsody*), Disney (*When you wish upon a star*) et... les Monty Python! « La première partie, avec Brahms et des compositeurs classiques actuels est plus sérieuse, explique Margo Nightingale. Dans la seconde, l'histoire demeure intense, mais la gravité de son propos est allégée par la musique. »

MOTS CROISÉS

Nº 320

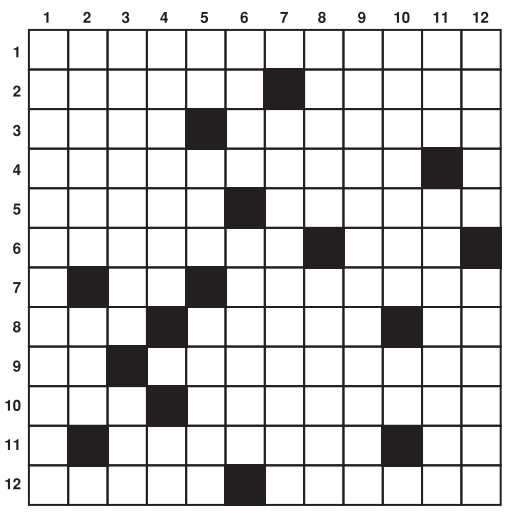

HORIZONTALEMENT

1- Parole prononcée à voix basse.
2- Voile carrée située immédiatement au-dessus des basses voiles. – Donnée, en parlant d'un apprêt qui rend les étoffes plus lustrées.
3- Octroi de la vie sauve à un ennemi vaincu. – Rivière d'Australie.
4- Discuter en vue d'un accord nouveau.
5- Quantité de fil de trame insérée dans le tissu. – Tranche de pain grillée.
6- Plante de petits ormes. – Action de lancer.
7- Infinitif. – Disciplines de vie en vue d'un perfectionnement spirituel.
8- Possessif. – Il voit la tour de Pise. – Possessif.
9- Dupé. – Rendais une femme enceinte.
10- Ait une expression gaie. – Passages en zigzag à travers une série d'obstacles.
11- Capitale de l'Iran. – Gamme.
12- Proposition théorique. – Pénètres.

VERTICALEMENT

1- Oiseau passereau chanteur.
2- Tout liquide organique. – Entendu, perçu.
3- Qui expriment des avis communs à tous. – Saison.
4- Procédé de tir sur objectif mobile. – Existes.
5- Interjection. – Blocage. – D'un rose pâle légèrement doré.
6- Calendrier liturgique. – Plante vivace, très commune.
7- Secondaire.
8- Dit en criant (s'). – Danse excentrique.
9- Se dit de quelqu'un dont l'acuité auditive est diminuée.
10- Allongeais. – Espace de temps.
11- Femme de lettres américaine (1903-1977). – Comédienne qui joue les premiers rôles d'amoureux.
12- Ancienne cité grecque, soumise à Sparte. – Fais passer par le sas.

RÉPONSE DU Nº 320

Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Verseau, Poissons et Bélier

SEMAINE DU 13 AU 19 AVRIL 2014

Bélier BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Habituellement, vous n'êtes pas du genre à hésiter avant de prendre une décision, mais cette fois-ci, prenez le temps de peser le pour et le contre avant de trancher.

Taureau TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Au boulot, vous serez en charge de toutes les urgences et peut-être aussi des clients insatisfaits. Heureusement, vous êtes une personne souriante qui peut désamorcer les situations tendues.

Gémeaux GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous accomplirez un exploit d'une manière ou d'une autre. Vous serez chaudement applaudi et on vous placera sur un piédestal. Vous pourriez même sauver quelqu'un d'une catastrophe.

Cancer CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vos jeunes enfants risquent d'être beaucoup plus turbulents que d'habitude. Il faudra inévitablement prendre le temps d'établir de nouvelles règles à la maison.

Lion LION (24 juillet - 23 août)
Vous n'aurez pas la langue dans votre poche et vous exprimerez tout haut ce que les autres pensent tout bas. Vous devrez également vous habituer à votre nouveau téléphone.

Vierge VIERGE (24 août - 23 septembre)
Prenez le temps de décortiquer vos différentes factures, il est possible qu'une erreur s'y soit glissée. Vous pourriez ainsi récupérer une somme d'argent assez considérable.

Balance BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Il n'y aura pas de plus grande vertu que la patience au cours des prochains jours. Toutes les questions d'argent se règleront avec le temps. Les solutions arriveront en laissant couler l'eau sous les ponts.

Scorpion SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
La fatigue accumulée se fait fortement sentir et un peu de repos s'impose. Ce sera avec l'esprit plus tranquille que vous aurez l'illumination pour atteindre vos objectifs professionnels.

Sagittaire SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous vous occuperez d'un groupe assez important avec qui vous ferez des activités professionnelles ou personnelles qui impliqueront une grande dépense d'énergie.

Capricorne CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Votre patron devra s'absenter subitement et vous pourriez occuper sa chaise à votre plus grande surprise. Tâchez de vous faire confiance; vous démontrerez vos talents de leader.

Verseau VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Un voyage d'affaires se dessine à l'horizon et vous pourriez vous inquiéter outre mesure de votre capacité à communiquer dans une langue étrangère. Vous surpasserez sûrement les attentes.

Poissons POISSONS (19 février - 20 mars)
Un changement de carrière implique souvent un retour aux études. Un peu de patience et quelques efforts vous permettront de sortir d'une situation financière jugée précaire.